

CAFERUIS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT
ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

RNCP 36836

Diplôme d'Etat de niveau 6

Le CAFERUIS – Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale est un diplôme de niveau 6 équivalent à un master 1 (BAC+4), délivré au nom du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027

LA PROFESSION

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et le pilotage des actions directement engagées auprès des personnes accueillies et accompagnées, dans le cadre des projets de service.

Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des personnes accueillies et accompagnées.

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dont le degré varie selon leur position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- La protection de l'enfance
- Le handicap
- L'inclusion sociale
- L'hébergement/logement
- Le secteur du grand âge / autonomie
- ...

LES APTITUDES

- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue
- Recul et sens de l'observation
- Créativité
- Goût du contact humain

LE CONTENU DE LA FORMATION

Une formation professionnelle en 2 ans de 400 heures théoriques et 420 heures pratiques. Des dispositions spéciales (allègements) sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social et exerçant une fonction de cadre dans le secteur.

Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

LA DURÉE DE FORMATION

► 400 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation s'articule autour de 4 blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150h)

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100h)

BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité (60h)

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément et sont acquis à vie.

► 420 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

BC 1 - 175h

BC 2 - 105h

BC 3 - Pas de période de formation pratique

BC 4 - 140h



LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

Une certification par bloc de compétences, écrits et oraux individuels, études de cas sur table.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, journées d'études, enquêtes, rencontres avec des acteurs du territoire, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité nationale et/ou internationale, environnement numérique de travail, aménagements pour les personnes en situation de handicap.

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES
POSSIBLES À L'INTERNATIONAL



Erasmus+



LES CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles;
- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles;
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles; et de deux ans d'expérience réalisés dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles; et de quatre ans d'expérience réalisés dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

• Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage;
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale en application des articles R. 451-20 à R. 451-28 du code de l'action sociale et des familles dans leur rédaction antérieure au décret no 2022-1208 du 31 août 2022 susvisé;
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale en application des articles D. 451-20 à D. 451-24 du code de l'action sociale et des familles.

Un entretien de positionnement déterminera la proposition pédagogique la plus adaptée pour le candidat.

LES COÛTS

Frais de sélection : **130€**

Coût de la formation : **7 400€**

LES FINANCEMENTS



	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Salariés, demandeurs d'emploi	Employeur, OPCO, Transition Pro, CPF, financement personnel...	<u>Inscription en ligne</u> sur la page de formation	50
Apprentissage	OPCO	www.cfa-giapats.fr	10

Formation accessible en apprentissage. Merci de vous rapprocher du [CFA GIAPATS](#)

LE CONTENU DES BLOCS DE COMPÉTENCES

BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale **150h**

BC 1-UF 1 : Conduite de l'activité **91 h**

- *Méthodologie d'investigation*
- *Méthodologie et outils d'organisation, de suivi et d'évaluation de l'activité*
- *Accompagnement à l'élaboration du dossier technique*
- *Les dispositifs des politiques publiques*
- *Le positionnement professionnel*
- *Guidance individuelle*

BC 1-UF 2 : La personne et son entourage **27h**

- *Les niveaux de projet*
- *Connaissance du public et pouvoir d'agir*

BC 1-UF 3 : Partenariat et travail en réseau **24h**

- *Méthodologie d'investigation*
- *Analyse du territoire*

Préparation à la certification et certification **8h**

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale **100h**

BC 2-UF 1 : Management **63h**

- *Vision systémique et fonction managériale, problématiser et poser le cadre*
- *Leadership, style de management et différents styles d'entretiens*
- *Le processus de développement des équipes, animation et coopération*
- *Processus de communication interpersonnelle et de groupes, animation de réunion et gestion des conflits*

BC 2-UF 2 : Gestion des ressources humaines **21h**

- *Assurer l'organisation du travail, le suivi et la gestion de l'unité,*
- *de connaître les fondamentaux du Droit du Travail, des obligations de l'employeur et des salariés pour garantir la conformité de l'unité au regard du Code du Travail et de la Convention Collective dont l'unité relève*
- *Accompagnement aux évaluations (3.5h)*

Préparation à la certification et certification **6h**

LE CONTENU DES BLOCS DE COMPÉTENCES (SUITE)

BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale **60h**

BC 3-UF 1 : Gestion administrative et logistique **21h**

- *Logistique achats hygiène sécurité ERP*
- *Maintenance, hygiène et sécurité*
- *La logistique et les achats*
- *Politique de prévention et de gestion des risques*
- *Gestion des contrats*

BC 3-UF 2 : Gestion budgétaire **31h**

- *Les bases de la comptabilité*
- *Le secteur social et médico-social*
- *Le cycle de fonctionnement*

Préparation à la certification et certification **8h**

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service **90h**

BC 4-UF 1 : Le projet **45h**

- *Méthodologie de projet*
- *Les enjeux autour de la personne accompagnée*
- *Guidance individuelle – Accompagnement au mémoire*

BC 4-UF 2 : L'action publique et ses transformations **42h**

- *Initiation à la méthodologie de recherche*
- *Le cadre juridique, politique, administratif français et européen*
- *Le positionnement professionnel*

BC 4-UF 3 : La veille professionnelle **31h**

- *Les transformations du secteur social et médico-social*

Préparation à la certification et certification **3h**



LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

20 boulevard des Salyens
13008 Marseille

04 91 76 99 00

CONTACT INFORMATION

scolarite@irts-pacacorse.com

**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



www.irts-pacacorse.com 



@irtspacacorse